

## PERMANENCES À LA LOGE

- du lundi au vendredi inclus : 7:30 à 8:30 – 18:30 à 19:30

- le samedi : 11:00 à 12:00

Contact : 05.61.32.17.29 — 06.16.47.21.82

ou sur [contact.gardien@rangueil-marti.org](mailto:contact.gardien@rangueil-marti.org)

### PERMANENCES DU SYNDIC :

Chaque mardi matin, Mme **Céline MONTAUDRY** vous reçoit à la conciergerie, sur inscription auprès du gardien, de 9:00 à 9:30 et de 11:30 à 12:00. Entre ces horaires, elle visite la résidence, rencontre le Conseil Syndical et transmet des consignes à nos employés.

Pendant les heures d'ouvertures de Foncia Toulouse, **Claire HAMY**, son assistante, est à votre écoute au 05.61.12.50.51

### Assemblée générale

Date retenue : **jeudi 28 mai 2020** à partir de 18:00

### Le Conseil Syndical remplit au mieux son rôle

Ses diverses réunions d'avril 2019 à septembre 2019 :

Assemblée générale : 06/06/2019

Séances plénières : 18/04/2019 ; 04/06/2019 ; 20/06/2019 ; 26/09/2019

Commission Finances : 11&14/06/2019

Commission Travaux : 02/07/2019

Commission Vie de la Résidence : 7&9/05/2019 ; 25&27/06/2019 ; 10&12/09/2019

Le Conseil Syndical est à votre disposition pour vous aider pour toute difficulté rencontrée dans votre relation avec le syndic ou toute question relative à la gestion de la copropriété.

### CONCILIATEUR DE JUSTICE :

Permanence à la Mairie annexe, 97 av. Albert Bedouce, sur rendez-vous les 1er et 3e mardi du mois de 14:00 à 17:00 en appelant le 05.31.22.98.80

4

## Résidence Rangueil Michel Marti

[www.rangueil-marti.org](http://www.rangueil-marti.org)



**Conseil Syndical**

[contact.cs@rangueil-marti.org](mailto:contact.cs@rangueil-marti.org)

**Bulletin**

**48**

### MOUVEMENT POUR UNE RÉSIDENCE PROPRE

Ce mouvement initié par un groupe de résidentes et de résidents vous donne rendez-vous

le samedi 26 octobre 2019 à 10h

devant la conciergerie de la résidence Rangueil-Marti, 16 rue Du-guay-Trouin, pour partir ensemble à la chasse aux détritrus !

Une belle opportunité de nous rencontrer, de sensibiliser nos voisins et de nous retrouver en fin de collecte pour un pot de l'amitié. Chacun peut amener à manger, à boire ...

Munissez-vous d'une paire de gants et d'un sac poubelle, nous collecterons dans la bonne humeur les détritrus présents aux pieds de nos immeubles.

**Venez participer à la guerre aux détritrus sauvages !**

### Nous avons une nouvelle gestionnaire.

Nous avons appris début juillet, le départ de M Laplace et l'arrivée, à compter du 15 juillet, de **Mme Céline MONTAUDRY** comme gestionnaire de notre copropriété.

Mme MONTAUDRY a une forte expérience dans la gestion des copropriété mais également dans le BTP ce qui aura, nous le souhaitons, des effets bénéfiques pour notre vieille résidence.

Dans tous les cas, bienvenue à Mme MONTAUDRY qui, en deux mois, a remis à l'ordre du jour de nombreux points laissés en suspens depuis trop longtemps et nous a déjà montré sa compétence dans le domaine technique.

1

## VOUS NE VOULEZ PLUS DE PUB DANS VOTRE BOÎTE À LETTRES ?



Vous pouvez vous procurer l'étiquette autocollante

- ♦ à la mairie de quartier, 97 avenue Albert Bedouce (métro Saouzelong)
- ♦ sur le site [www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)

## RETOUR AUX RÉALITÉS !!!

Nous étions bien naïfs en lançant l'idée du « balcon le mieux fleuri de la résidence »  
Non seulement nous n'avons vu aucune amélioration mais plutôt un plus grand nombre d'appartements ne respectant pas le règlement de copropriété pour ce qui concerne le balcon de façade.

Ainsi, les équipements autorisés se dégradent sans intervention du propriétaire ou du locataire, la pose de canisse continue malgré les rappels, l'étendage du linge soit sur des ficelles fixées aux murs des façades soit à cheval sur la rambarde est toujours là.

Faudra-t-il durcir la position de la copropriété ? En tout cas, le syndic est tout à fait disposé à faire respecter les règles qui permettent de maintenir notre copropriété dans un bon état de présentation.

**Merci à tous ceux encore nombreux qui respectent la règle générale et merci à ceux qui ont un joli balcon fleuri.**

## Sécurité autour des garages

Depuis que des vandalismes ont eu lieu, nombreux sont les copropriétaires qui se plaignent à juste titre des problèmes de sécurité surtout pour les garages situés sur les contre-allées mal éclairées.

2 solutions sont actuellement à l'étude :

1. Éclairage : des leds autoalimentées par des panneaux solaires équipées de détecteur de présence et positionnées suffisamment haut sur des mâts.
2. Fermeture des contre-allées sans doute par des bornes escamotables, solution la plus fiable et à l'entretien moins onéreuse que d'autres solutions.

## Fermeture de nos parkings privés.

Ce serait fait en plusieurs étapes en commençant par le parking à l'arrière du bâtiment E entre le 19 et le 33 Bougainville. Le système de fermeture serait également des bornes escamotables.

Le conseil syndical et Mme Montaudry suivent ces dossiers qui seront présentés à la prochaine assemblée générale

## Rappel important : l'Assureur Gestionnaire

La nouvelle Convention d'Indemnisation et de Recours des Sinistres Immeuble (IRSI) appliquée depuis juin 2018, simplifie la vie de chacun de nous grâce à une nouvelle disposition : **l'Assureur Gestionnaire**.

En conséquence :

**en cas de sinistre dans mon appartement,  
je préviens mon assureur**

Il a l'obligation de prendre entièrement en charge mon dossier.

**Il est inutile d'appeler le Syndic de l'immeuble.**

C'est mon assureur qui, après expertise, saisira le syndic si la copropriété est impliquée.

**en cas de sinistre dans les parties communes,  
je préviens le gardien et/ou le syndic de la copropriété**

Il préviendra l'assureur de l'immeuble qui, dans ce cas, devient l'assureur gestionnaire.

## Revenons à nos pigeons !

La guerre continue : Mme MONTAUDRY, notre gestionnaire, a reçu des devis pour installer des picots afin d'empêcher les pigeons de se poser sur les rebords des ouvertures du bâtiment N côté jardin. Cette solution est très onéreuse.

La solution de cages-pièges placées sur les toits-terrasses reste à l'ordre du jour car efficace. À suivre...

**Soyons cohérents, ne nourrissons pas les pigeons !!**

**D'autant que cela est interdit.**

Voir [www.toulouse.fr](http://www.toulouse.fr) rubrique « Animaux sous surveillance »